

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Éléments indicatifs de correction proposés sous la responsabilité des concepteurs du sujet à l'attention des commissions académiques d'entente des correcteurs.

DISSERTATION :

Comment la solidarité s'exerce-t-elle aujourd'hui en France ?

Thème : Intégration et solidarité

Notions

PROGRAMME	NOTIONS ESSENTIELLES	NOTIONS COMPLÉMENTAIRES
La cohésion sociale et les instances d'intégration	Lien social, socialisation, intégration, exclusion	Pauvreté, anomie, déviance, individualisme, solidarité mécanique organique
Protection sociale et solidarités collectives	État-providence, assurance/assistance, redistribution	Risques sociaux, universalisme/communautarisme

Indications complémentaires

La cohésion sociale et les instances d'intégration

Il s'agira de montrer que la société n'est pas un groupement d'individus atomisés, mais repose sur l'existence de liens sociaux complexes entre des membres plus ou moins intégrés dans une totalité et ses sous-ensembles. On rappellera, pour cela, en s'appuyant sur les acquis de la classe de première, que la socialisation (primaire/secondaire) est le processus par lequel les individus sont conduits et participent à cette intégration en assumant des rôles sociaux durables. Différentes instances d'intégration (famille, école, travail, cité) permettent de construire et de faire évoluer rôles, statuts et formes du lien social. On remarquera que le travail (un rappel sera fait au chapitre 2) est un lieu central de l'intégration et de la solidarité, car, au delà de la rétribution directe, le statut professionnel et les cotisations sociales ouvrent des droits collectifs. La famille et la citoyenneté se présentent aussi comme des "vecteurs" de solidarité et de cohésion en raison du partage de ressources qu'elles impliquent entre leurs différents membres et du sentiment d'appartenance qu'elles peuvent fonder. L'opposition entre solidarité mécanique et solidarité organique pourra être précisée afin de mettre en évidence la diversité des formes d'intégration et des organisations sociales (communauté versus société).

On discutera des relations complexes entre l'intégration sociale et l'exclusion, ce qui permettra de souligner le caractère multiforme de l'exclusion.

On soulignera qu'une société où l'individualisme est une valeur centrale peut être confrontée à des tensions entre nécessités du maintien d'un lien social et exigences d'autonomie. On pourra distinguer l'individualisme particulariste et l'individualisme universaliste.

Protection sociale et solidarités collectives

La solidarité sera envisagée sous son acception moderne, propre aux sociétés complexes, celle de la protection sociale. On verra comment la collectivité s'est saisie de champs d'intervention variés (emploi, santé, famille, vieillesse) en définissant des "risques sociaux" susceptibles d'être mutualisés, ce qui a permis de définir et d'organiser des droits sociaux. On s'interrogera sur les risques de désincitation et d'effets pervers. Dans cette perspective, l'État-providence pourra être analysé comme un système complexe de répartition de ressources collectives. Pour souligner la diversité des modèles qui le caractérisent, on rappellera l'opposition fondatrice entre assurance et assistance. On précisera aussi la distinction entre trois idéaux-types : le modèle "universaliste" (protection sociale de haut niveau ouverte à tous, en contrepartie de la citoyenneté), le modèle "corporatiste" (protection variable selon la profession moyennant une cotisation spécifique donnant

qualité d'ayant-droit) et le modèle "résiduel" (protection limitée ouverte sans condition, conçue comme "filet de sécurité"). On examinera succinctement deux champs d'intervention spécifiques, par exemple pauvreté et vieillesse, de façon à souligner la diversité et le changement des enjeux et des dynamiques historiques.

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme

Il s'agit de réfléchir aux moyens par lesquels la solidarité s'exerce en France de nos jours en contribuant à la cohésion sociale tout en respectant l'individualisme et l'émancipation des individus.

Attentes essentielles

Idées importantes	Le sujet est l'occasion de croiser 3 dimensions <ul style="list-style-type: none"> - la nature des aides (financières, en nature...) - leur échelle (de proximité et publiques : ce sont les deux dimensions abordées dans le doc 1) - les agents qui la mettent en œuvre (famille, Etat, associations...)
Mécanismes	Liens entre solidarités publiques et privées
Savoirs	- mobiliser le vocabulaire du programme (solidarité, Etat providence, risques sociaux, universalisme/ communautarisme)
Savoir-faire	- Savoir lire, interpréter et utiliser des données chiffrées de façon appropriée par rapport au sujet

Analyse des documents

Document	Commentaire
Doc 1	Le document en opposant solidarités de proximité et solidarité publique fournit un plan d'exposition possible des idées La fin du texte suggère une problématique pour l'articulation des solidarités privées et publiques : ces solidarités se complètent plus qu'elles ne sont à opposer
Doc 2	Le graphique « rappelle » quels sont les postes de la protection sociale, il montre aussi que ces postes ont une part différente dans le total des dépenses. Le document doit permettre aux élèves de faire référence à ce qu'ils ont appris en cours à propos par exemple de la question des retraites et/ ou de celle de la pauvreté
Doc 3	Le texte de J.H.Déchaux, centré sur les solidarités familiales, permet de montrer que l'aide est inégale en fonction du milieu social d'appartenance et qu'elle n'est pas de même nature selon les ménages (argent ou/et aides)
Doc 4	Attention l'enquête porte sur une population jeune et salariée (qui n'est pas représentative de la population française) et sur des problèmes dans la vie quotidienne, ce qui peut expliquer le faible score des aides en provenance de l'Etat et de syndicats
Doc 5	Le tableau permet d'identifier la variété des types d'association : elles ne concernent pas le même public (ex : parents d'élèves et 3eme age), elles n'ont pas les mêmes enjeux (ex : association sportive et syndicat)
Doc 6	Le texte de R.Castel porte sur les solidarités publiques. Il montre leurs transformations et les difficultés que pose le financement de la protection sociale, quand le travail n'est plus la condition commune d'une majorité de la population. Les élèves y retrouveront l'opposition entre les modèles bismarkien et beveridgien, et celle entre le modèle universaliste et résiduel

Problématique

Il ne faudrait pas que le devoir se contente d'être descriptif et de faire les catalogues des différentes aides. Les deux textes du dossier invitent à problématiser le sujet

- à propos de l'articulation entre solidarités privées et publiques : sont-elles complémentaires ou substituables ? (**doc1**)
- au sein des solidarités publiques : les transformations du monde du travail bousculent les représentations de la solidarité tant du côté des prestations (pour tous ? ou pour les plus démunis ?) que de celui de leur financement (cotisations salariales versus impôts) (**doc 6**)

Plusieurs plans sont envisageables. Deux sont présentés ci-dessous. L'un est « contradictoire » en présentant les différentes solidarités puis les difficultés qu'elles rencontrent, l'autre est plus thématique en distinguant solidarités publiques et privées (*on peut envisager d'inverser les deux parties de ce second plan*)

Plan 1

I - Des solidarités plurielles...

Les différentes solidarités sont-elles complémentaires ou substituables ?

A – Variété des acteurs

1) Des acteurs privés (**doc 1, 3 et 4**) : les proches sont les plus spontanément sollicités, peut être parce qu'ils offrent une aide personnalisée, reposant sur des liens affectifs

2) et des acteurs publics (**doc 2**)

La mise en place de l'Etat providence au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale a permis d'étendre la protection sociale. Si les organismes de Sécurité sociale assurent la couverture des risques, le Pôle emploi, les mutuelles y contribuent aussi.

B - Diversité des objets

1) Du plus proche... : si la famille est le lieu d'exercice de la solidarité (**doc 3 et 4**), il ne faut pas oublier le rôle des associations (**doc 5**) qui, par une action de proximité, quand elles sont de voisinage par exemple, viennent en aide.

2) ...au plus lointain : les solidarités humanitaires évoquées dans le **doc 1**. A l'occasion des catastrophes naturelles (tsunami...) ou de grandes causes (le Téléthon),

C – Pluralité des formes

1) Une solidarité financière

Qu'il s'agisse des allocations distribuées par l'Etat (**doc 2**) ou du soutien financier exercé dans la famille (**doc 3**) entre les parents et leurs enfants ou entre les grands parents et les petits enfants, une partie non négligeable de l'aide est monétaire.

2) Une solidarité relationnelle et « en nature » (**doc 3 et 5**)

La solidarité s'exerce aussi en mobilisant le capital social (pour aider un jeune à trouver un emploi, un stage ou un logement), ou bien dans les services rendus (garde des enfants)

II ... qui s'exercent avec difficultés et tensions

Les solidarités essentielles à la cohésion sociale rencontrent aujourd'hui un certain nombre de difficultés. Jusqu'où sont-elles remises en cause par les transformations des sociétés contemporaines ?

A) Des solidarités privées inégalitaires

L'expérience des solidarités au sein de la famille montre que tant du point de vue des personnes sollicitées (le plus souvent les femmes) que du point de vue des milieux sociaux considérés, la solidarité n'est pas uniforme (**doc 3**)

*B) Des solidarités publiques sous tension dans une société où le travail, support traditionnel de la solidarité occupe moins de place (**doc 6**)*

Les difficultés financières de l'Etat (poids de la dette et du déficit) amènent à reconsidérer l'action de l'Etat : doit-il venir en aide à tous ou seulement aux plus démunis ? La protection sociale peut-elle reposer sur la logique bismarckienne de l'assurance ou bien doit-elle progressivement donner plus de place à la logique beveridgienne de l'assistance ?

*C) La difficile articulation entre les solidarités (**doc 1**)*

Dans une société individualiste, la famille n'est pas toujours un recours suffisant, parce que les liens familiaux se sont fragilisés (montée des divorces et des ruptures conjugales, augmentation du nombre de familles monoparentales). Par ailleurs les solidarités publiques se heurtent au problème de leur financement. Loin de s'exclure les unes les autres, ces solidarités se complètent.

Plan 2

I – Des solidarités publiques

Depuis la 2^e guerre mondiale, les solidarités publiques contribuent à la cohésion sociale en mutualisant des risques sociaux. Peuvent-elles continuer à assurer cette fonction selon les mêmes modalités, aujourd'hui, au moment où l'Etat connaît des difficultés de financement de son budget ?

A – De nombreux risques couverts

1) Les effets de l'Etat Providence, la mise en place de la condition salariale ont permis de couvrir un certain nombre de risques sociaux (**doc 2**). Dans l'ensemble des dépenses de Protection sociale, on retiendra le poids des dépenses de vieillesse (*les élèves pourront évoquer l'organisation de la retraite par répartition*) ou de maladie.

2) Mais l'intervention de l'Etat est plus large : elle porte sur les familles (allocations familiales, allocations pour les parents isolés...), l'exclusion (Rmi remplacé par le RSA), le logement (allocation pour le logement)

B – La remise en cause de ces solidarités

L'Etat Providence est remis en cause aujourd'hui (**doc 6**). L'endettement de l'Etat amène à des transformations :

1) dans le financement de la protection sociale : des cotisations, on passe à une part plus importante prise par les impôts

2) dans la couverture qu'elle propose : d'une conception maximaliste (ou universaliste), on passe à une conception minimaliste (ou résiduelle)

*C - Des solidarités substituables ou complémentaires ? (**doc 1**)*

1) Des solidarités substituables ?

La remise en cause de l'Etat Providence peut laisser penser que la famille peut devenir un acteur majeur pour les solidarités futures.

2) Des solidarités complémentaires ?

Pourtant, la crise des familles et la montée de l'individualisme font que la famille est une solution mais aussi un problème. Ainsi pour la prise en charge des personnes âgées ou celles de la garde des petits enfants, on sait que la solidarité ne peut pas reposer sur la seule famille, d'autant que tout le monde n'a pas toujours des membres d'une famille à disposition et à proximité

II – Des solidarités privées

Les solidarités privées sont perçues le plus souvent comme plus personnelles et plus efficaces (contrairement aux solidarités publiques jugées « impersonnelles » et « bureaucratiques » (doc 1). Pourtant, n'ont-elles que des avantages ? Les individus sont-ils, par ailleurs, égaux face à ces solidarités ?

A – Les différents acteurs de la solidarité privée

1) Le recours à la famille proche et élargie

La famille est une ressource clé. Pour les jeunes salariés, c'est même elle qui est le plus sollicité en cas de problème de la vie quotidienne. Quand on regroupe les différents membres sollicités en premier (en intégrant le conjoint), elle réunit plus de 70 % des suffrages (**doc 4**)

2) Le recours à des associations

Les solidarités s'exercent par le biais des associations. Un tiers des individus de plus de 15 ans adhèrent en 2006 à une association et ces associations agissent dans des domaines très variés, elles peuvent concerner tous les âges de la vie (**doc 5**).

B – Une aide de proximité et à distance

1) Le recours aux associations sert à une solidarité de proximité (association de quartiers) (**doc 5**)...

2) mais procure aussi une aide humanitaire (on pense à la mobilisation de la population lors de catastrophes naturelles (tremblement de terre, tsunami...)). Elle s'exerce donc à différentes échelles (**doc 1**).

C – Des solidarités en monnaie et en nature : l'exemple de la famille (**doc 3**)

1) La part des aides est différente selon les milieux sociaux : la part de l'aide dans le budget des ménages augmente au fur et à mesure qu'on passe des catégories populaires aux catégories favorisées.

2) La nature des aides diffère aussi : dans les catégories supérieures, l'aide consiste à utiliser le capital social, dans les catégories moyennes l'échange de services (garde des enfants, bricolage) prend plus d'importance

QUESTION DE SYNTHÈSE :

Sujet : *Après avoir montré que l'insertion dans le commerce international peut favoriser le développement, vous présenterez les limites de cette relation.*

Thème/sous thème : les enjeux de l'ouverture internationale
internationalisation des échanges et mondialisation
commerce international, croissance et développement

Notions

PROGRAMME	NOTIONS ESSENTIELLES	NOTIONS COMPLÉMENTAIRES
Commerce international, croissance et développement	Avantages comparatifs, division internationale du travail protectionnisme, libre-échange	Balance des paiements, termes de l'échange, barrières tarifaires/non tarifaires, taux de change, régimes de change, OMC, FMI, banque mondiale.
Stratégies internationales des entreprises	Firmes transnationales, compétitivité, différenciation des produits	Compétitivité prix/produit, commerce intra-firme, investissement direct à l'étranger, investissement de portefeuille, délocalisation

Le sujet fait également appel à d'autres notions développées dans la première partie du programme

– sources, limites de la croissance économique – notamment pour exploiter au mieux les documents 1

et 4 : produit intérieur brut (PIB), revenu par tête, population active, indice de développement humain (IDH).

Indications complémentaires :

Les enjeux de l'ouverture internationale

On montrera que les formes actuelles de l'ouverture internationale - mondialisation et intégration régionale - sont source de croissance, mais peuvent affecter la cohésion sociale et faire obstacle au développement.

L'objectif est de prolonger les thèmes précédents du programme en leur adjoignant une dimension supplémentaire : celle induite par l'ouverture aux échanges internationaux (de biens, de services, de capitaux). Il sera systématiquement fait état des avantages et difficultés associés aux formes contemporaines de la mondialisation et de d'intégration régionale, en retenant, dans ce dernier cas, l'exemple de l'Union européenne.

Internationalisation des échanges et mondialisation (durée indicative : 4 ou 5 semaines)

• Commerce international, croissance et développement

On présentera la notion d'avantages comparatifs et on analysera la division internationale du travail qu'ils déterminent. On discutera des avantages mutuels de l'échange, puis des avantages et inconvénients respectifs du libre-échange et du protectionnisme ainsi que les types de politiques commerciales mises en œuvre par les États, sans négliger leur dimension sociopolitique. Des exemples seront pris dans l'histoire économique des nations les plus anciennement industrialisées et dans l'histoire économique récente des pays du Sud-est asiatique. Il s'agira, en l'occurrence, de montrer la possibilité d'évolution de la division internationale du travail et de discuter ainsi du rôle des échanges internationaux dans les processus de croissance et de développement, c'est-à-dire de leur influence sur l'articulation entre gains de productivité et extension des marchés. On soulignera que les avantages comparatifs peuvent être construits. On soulignera l'importance du contexte (culturel, social, historique et géopolitique), des ressources (humaines et technologiques) dans la perspective de débattre de l'adéquation des objectifs et des stratégies adoptés, notamment dans les pays en développement.

Attentes essentielles

idées importantes	- l'insertion dans la DIT comme source de la croissance - toutes les spécialisations ne sont pas équivalentes par leurs effets sur la croissance - La croissance n'engendre pas automatiquement le développement
mécanismes	- avantages comparatifs, spécialisation et croissance - extension des marchés et croissance
savoirs	- DIT - distinguer croissance de développement - les facteurs de la croissance économique - PIB, IDH

	<ul style="list-style-type: none"> - termes de l'échange - compétitivité
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - savoir lire et utiliser des proportions, % de répartition, taux de croissance, moyennes - savoir lire, interpréter et utiliser des données chiffrées et des courbes de façon appropriée par rapport au sujet - comparer des indicateurs

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme et sur les éléments de la première colonne du programme :

Le sujet porte sur les enjeux de l'ouverture internationale pour les PED. Il permet à la fois d'étudier les mécanismes par lesquels certaines formes de promotion des exportations s'avèrent efficaces pour engendrer la croissance et sortir d'une situation de sous développement comme en témoignent la réussite de plusieurs pays asiatiques – commerce international, croissance et développement – mais aussi de « montrer que l'ouverture internationale peut affecter la cohésion sociale et faire obstacle au développement ». Il permet ainsi d'analyser la relation croissance développement.

Travail préparatoire (10 points)

Question 1 : Donnez la signification du nombre entouré. (Document 1)(1 point)

En 2005, les exportations de produits manufacturés représentaient 77% du total des exportations de marchandises du Mexique.

Question 2 : Existe-t-il un lien entre l'insertion dans le commerce international et la croissance économique ? Justifiez votre réponse. (Document 1) (2 points)

A priori, l'intensité de la croissance économique n'est pas reliée au degré d'insertion dans le commerce international : ainsi, la Côte d'Ivoire, dont l'insertion est élevée et croissante (ses exportations représentent 32% de son PIB en 1990 et 50% en 2005) a connu une croissance économique négative entre 1990 et 2005. En revanche, des pays, telles la Thaïlande ou la Chine, dont le coefficient d'ouverture a plus que doublé entre 1990 et 2005, ont eu une croissance soutenue voire forte au cours de la même période.

C'est la nature des produits exportés qui semble influencer sur le degré de croissance économique : le Nigéria et la Côte d'Ivoire qui exportent relativement peu de produits manufacturés ont enregistré les taux de croissance économique les plus faibles entre 1990 et 2005.

Question 3 : Comment peut-on expliquer l'effet positif de l'ouverture commerciale de la Chine sur sa croissance économique ? (Documents 1 et 2) (2 points)

La forte croissance de la Chine au cours des quinze dernières années peut être mise en relation avec son ouverture sur l'extérieur puisque la part de ses exportations dans son PIB a doublé. La Chine s'est insérée dans la DIT en exportant des produits de consommation « standardisés ». Ces spécialisations reposent sur l'avantage comparatif que représente le faible coût de sa main d'œuvre et correspondent à des produits adaptés à une demande mondiale en expansion. Enfin, elles ne sont pas figées, des vêtements aux équipements informatiques, et les exportations chinoises intègrent de plus en plus de produits de haute technologie. Les industries exportatrices exercent ainsi un effet d'entraînement sur l'appareil productif chinois.

Question 4 : Quelles sont les causes de la dégradation des termes de l'échange de la Chine ? (Document 2) (2 points)

Si les termes de l'échange de la Chine se dégradent, cela signifie que le rapport entre l'indice des prix des produits qu'elle exporte et celui de ceux qu'elle importe, diminue ; ce qui veut dire que les prix à l'exportation ont augmenté moins vite que ceux à l'importation.

D'une part, les prix des produits exportés sont tirés à la baisse du fait des très forts gains de productivité dans l'industrie manufacturière, de la concurrence que se livrent les producteurs sur les marchés des produits standardisés tant au niveau national qu'international (et ce d'autant plus

que des investissements massifs dans certains secteurs accroissent le volume de l'offre – à valoriser –).

D'autre part, les prix des composants et des pièces détachées importés s'élèvent car ils incorporent de plus en plus de progrès technique et les cours mondiaux des produits primaires importés, que ce soient ceux des matières premières, des produits énergétiques ou des produits agricoles, se sont nettement redressés de 2003 à 2008.

Question 5 : Pourquoi l'ouverture sur l'extérieur ne suffit-elle pas à promouvoir le développement ? (documents 1 et 3) (2 points)

Le candidat est invité à mobiliser les cas du Nigéria et/ou de la Côte d'Ivoire, deux pays largement ouverts sur l'extérieur, dont l'IDH reste faible. Leurs exportations sont très largement constituées de produits primaires, spécialisation qui exerce peu d'effets d'entraînement sur les autres branches, ne favorisant pas ainsi la croissance et la hausse du PIB/hab. (une composante de l'IDH). Par ailleurs, les revenus des exportations, soit parce qu'ils sont accaparés par une élite, soit parce qu'ils sont très irréguliers, ne contribuent pas à la mise en œuvre de projets d'investissement à long terme, notamment dans le domaine des infrastructures sanitaires et scolaires indispensables à l'amélioration des deux autres composantes de l'IDH.

Question 6 : Montrez que les données du document 4 relativisent les progrès du développement chinois mesurés par l'IDH. (documents 1 et 4) (1 point)

Entre 1990 et 2005, l'IDH de la Chine a très fortement progressé (+ 0,147 points). Cependant la notion de développement intègre le fait que les progrès en matière de niveau de vie, d'instruction et d'espérance de vie concernent l'ensemble de la population. Or, on observe de fortes inégalités de niveau et de qualité de vie entre les régions urbaines et rurales en Chine. Le candidat doit mobiliser des données significatives pour justifier son propos.

Synthèse (10 points)

Introduction :

La croissance spectaculaire de la Chine depuis le milieu des années quatre vingt dix alors qu'elle a choisi de valoriser ses exportations amène à se demander si les effets de l'insertion dans le commerce international sont bénéfiques pour tous les PED et suffisent à les conduire sur la voie du développement.

I - L'insertion dans le commerce international favorise le développement

A – L'échange international est source de croissance économique

- La théorie des avantages comparatifs modernisée : chaque pays se spécialise dans la production de biens exigeant le facteur dont il dispose en abondance. La croissance de tous les pays est stimulée. Le cas de la Chine (**question 2**): doublement du coefficient d'ouverture entre 1990 et 2005, spécialisation dans les produits manufacturés de plus en plus marquée s'appuyant sur une main-d'œuvre abondante et croissance économique élevée. (**documents 1 et 2**) (**question 3**)
- Les revenus d'exportation donnent accès aux biens d'équipement, aux produits intermédiaires et aux techniques dont le pays ne dispose pas. Par la suite ces importations permettent des gains de productivité qui créent de nouveaux avantages comparatifs. Par ailleurs, les produits importés peuvent être intégrés à de nouvelles activités afin de faire évoluer les spécialisations et de développer une compétitivité hors prix (le cas de la Chine dont le contenu en haute technologie des produits exportés s'élève rapidement). (**document 1**) (**question 3**)
- L'élargissement des marchés que procure l'insertion dans la DIT des PED engendre des économies d'échelle qui améliorent leur compétitivité prix, ce qui favorise l'investissement et la création d'emplois (croissance extensive) (**document 2**)

B – La croissance économique permet le développement

- Ce sont les pays (la Chine, la Tunisie et la Thaïlande) dont la croissance a été la plus élevée entre 1990 et 2005 qui ont connu la plus forte hausse de leur IDH. À comparer au cas du Nigéria ou de la Côte d'Ivoire. **(document 1)**
- La croissance économique engendrée par les secteurs exportateurs favorise une hausse du niveau de vie mesuré par le PIB/habitant autorisant une meilleure satisfaction des besoins primaires, alimentaires notamment, ce qui permet de consacrer une part plus importante du revenu national à des dépenses d'éducation et de santé.

II – Les limites de cette relation : l'insertion dans l'échange international ne garantit pas le développement

A – Certaines spécialisations ne favorisent pas le développement

- Ce sont les pays spécialisés dans les exportations de produits primaires qui ont connu la plus faible croissance économique entre 1990 et 2005 : Nigéria et Côte d'Ivoire **(question 2)**. Cette spécialisation apparaît préjudiciable à la construction d'un secteur industriel diversifié et intégré **(question 5 et document 3)**
- D'une part, s'il s'agit d'un pays mono exportateur de ressources naturelles, la centralisation de la rente ne favorise pas son affectation à des investissements productifs ou à la construction d'infrastructures sources d'externalités positives ; d'autre part, les cours des produits primaires connaissent d'amples fluctuations qui rendent instables les recettes d'exportation et freinent les projets d'investissement à long terme. Enfin, les effets d'entraînement du secteur primaire sur les autres activités productives, en termes de transferts de compétences ou de technologie, sont moindres que ceux de l'industrie **(documents 1 et 3) (question 5)**.

B – Les modalités de l'ouverture commerciale engendrent des déséquilibres qui remettent en cause le développement.

- L'évolution des termes de l'échange peut se révéler défavorable nécessitant toujours d'accroître le volume des exportations pour maintenir le rythme de croissance économique. Le cas de la Thaïlande dont les exportations représentent 74% du PIB **(document 1)** et/ou celui de la Chine. **(question 4)**.
- La contrainte de compétitivité prix induite par l'ouverture commerciale impose le maintien d'un faible coût du travail qui, conjugué à une forte propension à épargner, freine l'expansion d'un marché intérieur et accentue la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs en termes de débouchés **(document 2)**. Par ailleurs, elle conduit à négliger les investissements collectifs dont le financement pèserait sur les coûts, freinant les dépenses publiques de santé et d'éducation, gages du développement. **(question 5)**
- L'ouverture nécessite des efforts d'investissement lourds pour affronter la concurrence internationale par l'amélioration de la compétitivité prix et hors prix dans les secteurs exportateurs ce qui est source de déséquilibres intersectoriels et d'inégalités interrégionales. Le cas de la Chine **(question 6)**.
- *Il est possible de faire référence à la composante « soutenabilité » du développement. (document 2)*

Conclusion :

Dans les pays dont l'ouverture commerciale est importante, il existe une grande hétérogénéité de niveau de développement. Les politiques ou stratégies d'ouverture paraissent jouer un rôle essentiel pour créer des avantages comparatifs sur des secteurs porteurs et stimuler la croissance économique. Par ailleurs l'insertion dans le commerce international ne saurait être un moteur suffisant pour assurer un développement rapide et durable. Elle peut s'accompagner « d'une croissance appauvrissante ». Le développement suppose une répartition équitable des fruits de la croissance ce qui nécessite des institutions démocratiques.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sujet A

Thème : Egalisation des conditions et démocratie

Notions

PROGRAMME	CONCEPTS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT CONNAÎTRE ET SAVOIR UTILISER	ACTUALITÉ DE LA PENSÉE DE L'AUTEUR ET PROLONGEMENT
Stratification sociale et inégalités Alexis de Tocqueville	Liberté/égalité, individualisme, despotisme démocratique, tyrannie de la majorité	Représentation politique, société démocratique et uniformisation des comportements, opinion publique

Indications complémentaires

On retiendra de Tocqueville que l'avènement des sociétés démocratiques n'est pas qu'un phénomène politique : c'est une transformation qui concerne aussi et surtout la société civile. Le processus fondamental est l'égalisation des conditions dont le principe s'oppose à l'organisation juridique (ordres ou castes) des sociétés d'Ancien régime. On retiendra que l'homogénéisation comme l'avancée vers l'égalité ne sont que des tendances dont l'appréhension empirique n'est possible qu'à long terme. Les corollaires de cette égalisation sont une mobilité sociale croissante et une réduction des écarts entre catégories sociales "extrêmes". Le risque est alors celui de l'indifférence aux affaires publiques. Comme par ailleurs, les individus se trouvent dotés de statuts proches, il peut devenir très difficile de résister à la tyrannie de la majorité.

L'actualité des analyses de Tocqueville et ses prolongements contemporains seront étudiés en s'interrogeant sur la montée de l'abstentionnisme, l'importance croissante de l'opinion publique médiatisée dans le processus démocratique, la professionnalisation de la représentation politique, la tendance au repli sur la sphère privée.

Attentes essentielles

idées importantes	La démocratie comme état social. L'égalisation des conditions et son corollaire, l'homogénéisation sociale. La fragilité de la société démocratique qui étouffe la liberté, l'autonomie de pensée et d'action de l'individu.
Savoir	Égalisation des conditions. Uniformisation des comportements. Tyrannie de la majorité. Opinion publique.
Savoir-faire	Capacité à mobiliser un exemple contemporain et à le confronter à l'analyse de Tocqueville

Corrigé

Question 1 : Il apparaît nécessaire de commencer par définir l'égalité des conditions : égalité des droits, absence de distinction ou de position sociale héréditaire, passion égalitaire (se référer au premier paragraphe du document). Son corollaire en est l'homogénéisation de la société moderne : des goûts semblables mais aussi des idées et des opinions qui se ressemblent ce qui risque de conduire à un conformisme social et politique, privant l'individu de sa liberté de pensée, le soumettant à la pression de l'opinion publique. C'est la dérive que Tocqueville nomme « la tyrannie de la majorité ». C'est la société démocratique et non le type de gouvernement qui conduit à cette dérive. Il s'agit d'un corollaire de l'égalité des conditions; ce n'est pas un effet de la nature du régime politique.

Les candidats peuvent aussi développer d'autres risques exposés par Tocqueville, l'isolement et le despotisme démocratique.

Question 2 : dans la démocratie l'homme est libre, indépendant ; il n'est pas « contraint », soumis à un pouvoir politique comme dans la société aristocratique. Cependant, dans une société où personne n'est supérieur en droit à ses concitoyens et où les individus se pensent comme égaux, toutes les idées, les opinions exprimées se valent. Ainsi l'opinion de l'un n'est qu'un grain de sable parmi celles d'une multitude de semblables. Le seul guide d'un individu pour élaborer sa pensée c'est ce que pensent les autres en général, ce que pense le plus grand nombre. L'individu adopte de lui-même l'opinion de la majorité.

Question 3 : l'égalisation des conditions engendre paradoxalement, selon A. de Tocqueville, une perte d'autonomie de l'individu qui devient dépendant de la tyrannie de la majorité.

- Un exemple qui confirme la thèse de Tocqueville : l'exemple classique de la mode. La diffusion de nouveaux modes de communication, chez les jeunes notamment (l'usage des SMS...). Le rôle des sondages dans la formation de l'opinion publique...
- Un exemple qui infirme la thèse de Tocqueville: la transformation des normes d'une génération à l'autre. La vitalité de la diversité des expressions, des opinions, via internet. La montée des communautarismes. La différenciation culturelle.

Sujet B

1) *À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous mettrez en évidence le rôle joué par l'investissement sur la croissance dans l'analyse keynésienne. (9 points)*

Avec la publication de son ouvrage « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » en 1936, John Maynard Keynes (1883-1946) a proposé une théorie nouvelle qui s'oppose à l'analyse néoclassique dominante, notamment en matière d'emploi.

Selon Keynes, les entrepreneurs, personnages clés de son système, sont constamment confrontés à l'incertitude qui est inhérente à l'acte même de production. Les entrepreneurs doivent anticiper la demande et offrir un niveau de production égal à la quantité de biens qu'ils espèrent écouler en veillant à maximiser leur profit : c'est le principe de la demande effective. C'est seulement en fonction de cette demande effective, que les entreprises vont déterminer le niveau de production.

La demande effective est composée d'une part de la consommation des ménages et d'autre part de l'investissement des entreprises. La demande de consommation n'est pas soumise à des variations brusques car elle dépend de l'évolution du revenu et de la propension à consommer qui est relativement stable. En revanche la demande d'investissement est soumise à des variations plus importantes. La demande d'investissement dépend en effet de la comparaison entre l'efficacité marginale du capital (c'est-à-dire du profit anticipé des investissements) et du taux d'intérêt, mais également des anticipations formées par les entrepreneurs qui peuvent être tantôt optimistes tantôt pessimistes. La demande d'investissement peut donc connaître des variations brusques en fonction du climat des affaires, c'est-à-dire la confiance en l'avenir des entrepreneurs. En période de forte incertitude, l'investissement peut s'effondrer rapidement et précipiter l'économie dans une crise. Une augmentation de l'investissement alimentera au contraire la croissance. Même si l'investissement n'est pas la composante majeure de la demande globale, ces variations importantes ont un impact notable sur la croissance.

2) *Commentez la phrase soulignée. (6 points)*

La « main invisible » est une expression d'Adam Smith qui désigne les mécanismes autorégulateurs dans une économie de marché. Selon les néoclassiques, le chômage ne peut être un phénomène durable car il existe des mécanismes de marché permettant de restaurer spontanément le plein-emploi. Dans l'analyse keynésienne, ces mécanismes autorégulateurs font en revanche défaut.

Pour Keynes le sous-emploi est en conséquence la règle et non l'exception car les anticipations formées par les entrepreneurs n'ont aucune raison de correspondre à un niveau de production permettant de réaliser spontanément le plein-emploi. L'investissement des entreprises est donc rarement au « bon niveau » pour assurer le plein-emploi.

Le chômage peut par ailleurs être durable car les entrepreneurs ne sont pas toujours incités à réviser leurs anticipations. En effet, comme le dit Keynes : « le présent est souvent le meilleur guide pour l'avenir ». Cette situation débouche sur un équilibre de sous-emploi.

3) *Les propos de D. Cohen dans le document 2 sont-ils en accord avec l'analyse de J.M. Keynes ? (5 points).*

Dans le document 2, Daniel Cohen ne remet pas en cause l'analyse keynésienne, il attire en revanche l'attention sur la difficulté à mettre en œuvre des politiques de relance d'inspiration keynésienne.

Cette difficulté résulte du décalage entre le moment où les décisions sont prises par les pouvoirs publics et le moment où ces décisions produisent leurs effets. Le temps qu'un investissement public soit décidé, mis en œuvre et qu'il produise des effets sur l'activité, de longs mois voire plusieurs années peuvent s'écouler. Le risque existe que ce type de mesure soit procyclique, c'est-à-dire que ses effets se manifestent trop tard au moment où la crise sera terminée. Au lieu de soutenir une croissance anémiée, l'action des pouvoirs publics va produire ses effets à contretemps au moment de la sortie de crise.